RAPPORT FINANCIER
1985

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL
(Nom de la MRC ou de la communauté urbaine)

6 5 3 4
(code géographique)

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires municipales

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GÉOGR | 0 | 0 | 2 |

MEMBRES DU CONSEIL

Maire: Marcel Laurin, notaire

Conseillers:
Jean Louis Cousineau
Aimé Caron
Irving Grundman
Georges Bourbonnière
Rodolphe Rousseau
Gilles Lauriault
Maurice Cohen
Shirley Maheu (Johnson)
Roland Bouchard
Patrick Kieran
Michèle Biron (Désy)
Dr Bernard Paquet
Peter M. Gold

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Directeur général: Michel Desbiens, ing.

Greffier: Jacqueline Leduc, avocate

Trésorier ou sec.-trésorier: Jean Kahalé, c.g.a.

Contrôleur:

Vérificateur interne: Jean-Michel Duchesne, c.a., l.sc.comm.

VÉRIFICATEUR

Nom: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Adresse: 600, La Gauchetière ouest, bureau 1900, Montréal, Qc
(No) (rue) (municipalité)

H3B 4L8
(code postal)

Téléphone (bureau): 514 | 878-2691
(ind. rég.)

Titre:

Nom du responsable du dossier: Gilles Lamothe, c.a.

MUNICIPALITÉ

Adresse: 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Qc
(No) (rue) (municipalité)

Téléphone: 514 | 744-7300
(ind. rég.)

H4M 2M7
(code postal)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	6
ÉTATS FINANCIERS	
Fonds d'administration	
État des recettes et dépenses	8
État du surplus non affecté (déficit)	15
État des surplus affectés	16
Bilan	17
Fonds des règlements d'emprunt	
Bilan	19
État de la variation des règlements d'emprunt en cours	20
État de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	21
État de l'actif à long terme	22
État de la dette à long terme	23
Fonds de roulement	
Bilan	24
État de la variation du capital non engagé	25
Fonds d'administration du réseau d'électricité	26
Autres fonds	26
Notes afférentes aux états financiers	27
ANNEXES	
Annexe A – Analyse des compensations tenant lieu de taxes	29
Annexe B – Analyse des dépenses par objet	30
Annexe C – Analyse des frais de financement	31
Annexe D – Analyse de certaines dépenses par fonction	32
Annexe E – Conciliation des taxes municipales à recevoir	33
Annexe F – Autres analyses de comptes	34
Annexe G – Analyse des emprunts à court terme (fonds d'administration)	36
Annexe H – Analyse de la variation des règlements d'emprunt en cours	37
Annexe I – Analyse de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	38
Annexe J – Variation de l'actif à long terme	39
Annexe K – Dette à long terme par émission	40
Annexe L – Analyse des subventions gouvernementales à recevoir en plusieurs versements	41
Annexe M– Fonds de roulement — Analyse du capital engagé	42

Page

Annexe N – Immeubles industriels municipaux

N-1 — Analyse de la valeur comptable des terrains non vendus 43

N-2 — Analyse des ventes de terrains 44

N-3 — Variation des prêts hypothécaires 45

N-4 — Analyse des engagements non échus 46

N-5 — Recettes reportées 47

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Taux global de taxation

Calcul du taux global de taxation 49

Rapport du vérificateur sur le calcul du taux global de taxation 51

Évaluation et population 52

Calcul de la richesse foncière uniformisée, aux fins de la péréquation de 1986 53

Taux des taxes en vigueur en 1985 54

Dépenses en immobilisations 55

Questionnaire 56

RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné, Jean Kahalé, c.g.a. atteste que le rapport financier de la municipalité Ville de Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985, a été préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19, ou à l'article 176 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1

Date: Le 25 mars 1986 Signature: Jean Kahalé

6 5 3 4
CODE GÉOGR.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié les états financiers tel qu'indiqué à la table des matières du rapport financier de Ville de Saint-Laurent de l'exercice terminé le 31 décembre 1985. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Ville de Saint-Laurent au 31 décembre 1985, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus pour les municipalités, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

NOM DU VÉRIFICATEUR: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

DATE: le 25 mars 1986

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
SIGNATURE

ÉTATS FINANCIERS

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GÉOGR | 0 | 0 | 8 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
RECETTES DE SOURCES LOCALES				
TAXES				
Taxe foncière générale		48,976,000	1	49,928,547
Autres taxes foncières				
répartitions générales		.....	2	.....
répartitions locales		4,337,000	3	4,319,914
Surtaxes sur terrains vagues		1,900,800	4	1,647,051
Compensations pour certains services municipaux				
eau		7,000,000	5	7,013,731
égouts		.....	6	.....
enlèvement et destruction des ordures		.....	7	.....
Taxes d'affaires				
sur l'ensemble des valeurs locatives		19,420,100	8	20,675,407
autres		.....	9	.....
Autres taxes			10	
Total		81,633,900	11	83,584,650
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
Gouvernement du Québec		4,301,500	12	4,394,950
Gouvernement du Canada		3,316,800	13	2,149,165
Autres		35,900	14	29,107
Total		7,654,200	15	6,573,222

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 5 3 4 | 0 0 9 | CODE GÉOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Police		.....	1	.....
Protection contre l'incendie		.....	2	.....
Enlèvement de la neige		.....	3	.....
Eau		.....	4	.....
Égouts		.....	5	.....
Enlèvement et destruction des ordures		.....	6	.....
Loisirs et culture		.....	7	.....
Service de la dette		.....	8	.....
Autres		.....	9	.....
Total		.....	10	.....
AUTRES SERVICES RENDUS				
Loisirs et culture				
centres communautaires		.....	11	.....
patinoires intérieures et extérieures		801,100	12	772,440
parcs et terrains de jeux		.....	13	.....
piscines, plages, ports de plaisance		.....	14	.....
expositions et foires		.....	15	.....
bibliothèques		25,000	16	37,228
autres		155,000	17	245,326
Total partiel		981,100	18	1,054,994
Stationnement et compteurs		20,000	19	47,744
Loyers		.....	20	.....
Recouvrements				
fonds des règlements d'emprunt		.....	21	.....
autres fonds		.....	22	.....
tiers				
services rendus au gouvernement du Québec		.....	23	.....
autres		.....	24	.....
Autres		460,500	25	866,692
Total		1,461,600	26	1,969,430

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 0 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES				
Imposition de droits				
licences et permis		36,000	1	60,217
droits de mutation immobilière		400,000	2	960,781
droits sur les divertissements			3	
Amendes		1,155,000	4	1,411,796
Intérêts				
banque et placements		2,700,000	5	3,612,951
arriérés de taxes		800,000	6	967,110
autres			7	230,701
Cessions d'actifs immobilisés				
immeubles industriels municipaux			8	
autres actifs			9	2,001,000
Contributions d'autres fonds				
électricité			10	
autres			11	
Autres		14,100	12	54,662
Total		5,105,100	13	9,299,218
AFFECTATION DU SURPLUS		6,800,000	14	7,031,129
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES		102,654,800	15	108,457,649

Municipalité

(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 0 1 1

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
TRANSFERTS				
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Subventions du gouvernement du Québec				
regroupement municipal			1	
péréquation			2	
autres			3	
Autres subventions			4	
Total			5	
TRANSFERTS CONDITIONNELS				
Subventions gouvernementales				
eau et égouts				
assainissement des eaux			6	
autres			7	
protection contre l'incendie			8	
transport				
entretien des chemins en hiver			9	
asphaltage et réfection de chemins			10	
autres			11	
loisirs et culture				
sports et loisirs			12	
bibliothèques		180,000	13	259,083
autres			14	6,181
évaluation			15	
création d'emplois			16	
autres			17	
Autres subventions			18	3,808
Total		180,000	19	269,072
TOTAL DES TRANSFERTS		180,000	20	269,072
TOTAL DES RECETTES		102,834,800	21	108,726,721
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES			22	---
TOTAL GÉNÉRAL			23	108,726,721

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

5	5	3	4	0	1	2

CODE GEOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Législation		647,671	1	731,095
Application de la loi		788,290	2	808,305
Gestion financière et administrative		6,666,486	3	7,240,753
Greffe		503,858	4	517,584
Évaluation		---	5	---
Gestion du personnel		659,535	6	624,418
Autres		3,188,400	7	2,402,451
Total		12,454,240	8	12,324,606
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police		---	9	---
Protection contre l'incendie		8,711,079	10	8,328,329
Protection civile		8,021	11	3,782
Autres		812,479	12	822,316
Total		9,531,579	13	9,154,427
TRANSPORT				
Administration		2,084,629	14	2,072,437
Voirie municipale		2,113,681	15	2,315,939
Enlèvement de la neige		3,895,709	16	3,319,173
Éclairage des rues		1,439,851	17	1,436,757
Circulation		463,252	18	469,235
Stationnement		41,453	19	42,142
Autres			20	
Total		10,038,575	21	9,655,683

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) CODE GÉOGR. 6 5 0 7 0 2

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égouts				
administration		.....	1	.....
purification et traitement de l'eau		.....	2	.....
réseaux de distribution de l'eau		6,581,964	3	5,879,093
épuration des eaux usées		.....	4	.....
réseaux d'égouts		707,006	5	742,734
Enlèvement et destruction des ordures		2,000,000	6	2,004,971
Autres		21,100	7	43,012
Total		9,310,070	8	8,669,810
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		496,713	9	407,354
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE				
Urbanisme et zonage		840,285	10	774,918
Promotion et développement industriels		444,623	11	364,550
Rénovation urbaine et restauration		66,881	12	69,135
Logement		21,300	13	18,734
Autres			14	
Total		1,373,089	15	1,227,337
LOISIRS ET CULTURE				
Administration		3,981,640	16	3,932,138
Centres communautaires		.....	17	.....
Patinoires intérieures et extérieures		1,647,775	18	1,629,528
Piscines, plages, ports de plaisance		607,078	19	593,811
Parcs et terrains de jeux		2,792,247	20	2,995,184
Expositions et foires		.....	21	.....
Bibliothèques		1,546,494	22	1,521,759
Autres activités				
loisirs		.....	23	.....
culture			24	
Total		10,575,234	25	10,672,420

Municipalité : VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | | 0 | 1 | 4 | (CODE GEOGR)

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES DÉPENSES				
Frais de financement				
à la charge de la municipalité		13,896,000	1	12,985,972
à la charge d'autres organismes municipaux		.....	2	.....
à la charge des gouvernements du Québec et du Canada		.....	3	.....
à la charge des débiteurs hypothécaires		.....	4	.....
Dépenses en immobilisations		2,430,700	5	2,996,097
Quote-part des dépenses de la communauté municipale				
transport en commun		8,676,500	6	8,599,658
autres		22,380,600	7	22,213,462
Contributions à d'autres fonds				
fonds des règlements d'emprunt		.....	8	.....
autres fonds		.....	9	.....
Dépenses recouvrables				
du fonds des règlements d'emprunt		.....	10	.....
autres		.....	11	.....
Créances douteuses ou irrécouvrables		1,625,000	12	2,949,771
Total		49,008,800	13	49,744,960
AFFECTATION DU DÉFICIT			14	
TOTAL DES DÉPENSES		102,788,300	15	101,856,597
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES			16	6,870,124
TOTAL GÉNÉRAL			17	108,726,721

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT | 6 | 5 | 3 | 4 | | 0 | 1 | 5 |
CODE GEOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 1er JANVIER		1	5,631,922
Ajouter:			
Affectation du déficit aux dépenses		2	
Excédent des recettes sur les dépenses		3	6,870,124
Virements de surplus affectés		4	7,874,730
Autres régularisations (préciser)			
		5	
		6	
		7	
		8	
		9	
		10	
		11	
		12	
Total partiel		13	20,376,776
Déduire:			
Affectation du surplus aux recettes		14	7,031,129
Excédent des dépenses sur les recettes		15	
Virements à des surplus affectés		16	7,109,083
Autres régularisations (préciser)			
		17	
		18	
		19	
		20	
		21	
Total partiel		22	
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 31 DÉCEMBRE		23	6,236,564

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

6534 (CODE GÉOGR) 016

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Description		Aux recettes de l'exercice suivant 1	Pour fluctuation des taux de change 2	Réclamations imprévues et égouts collecteurs 3	Dépenses en immobilisations 4	Administration de la bibliothèque municipale 5	Dépenses refinancement des obligations 6	Total 7
Solde au 1er janvier 1985	1	6,800,000	530,000	500,000	2,000,000	1,459,153	2,922,470	14,211,623
Plus:								
Virement à même l'excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice 1985		6,500,000				259,083		6,759,083
Virement du surplus non affecté		350,000						350,000
Moins:								
Virement au surplus non affecté		6,800,000				350,000	724,730	7,874,730
Solde au 31 décembre 1985	2	6,850,000	530,000	500,000	2,000,000	1,368,236	2,197,740	13,445,976

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GEOGR | 0 | 1 | 7 |

FONDS D'ADMINISTRATION

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 1985

ACTIF

CLASSIFICATION			1985
ENCAISSE			
Caisse		1	1,715
Banque — compte général		2	1,497,963
Banque — dépôts à terme		3	36,470,403
PLACEMENTS		4	
DÉBITEURS			
Taxes municipales		5	6,045,368
Taxes scolaires		6	315,929
Taxes — certificats de vente pour non-paiement de taxes		7	
Gouvernement du Canada et ses entreprises			
compensations tenant lieu de taxes		8	
autres		9	
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
compensations tenant lieu de taxes		10	
autres		11	
Organismes municipaux		12	
Autres		13	2,879,888
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
fonds des règlements d'emprunt		14	12,752,265
autres		15	700,000
STOCK, au coût le plus récent		16	867,884
AUTRES ACTIFS		17	
DÉFICIT ACCUMULÉ		18	
TOTAL		19	61,531,415

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 8 |

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
PASSIF

CLASSIFICATION			1985
DÉCOUVERT EN BANQUE		1	.....
EMPRUNTS À COURT TERME		2	.....
CRÉDITEURS ET ENGAGEMENTS A PAYER			
Fournisseurs		3	23,399,421
Gouvernement du Canada		4	.....
Gouvernement du Québec		5	.....
Organismes municipaux		6	.....
Commissions scolaires		7	2,583,608
Autres créditeurs		8	1,212,151
ENGAGEMENTS		9	.....
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds de roulement		10	.....
autres		11	2,296,831
RECETTES REPORTÉES			
Taxes perçues d'avance		12	191,169
Cessions d'actifs immobilisés			
immeubles industriels municipaux		13	.....
autres actifs		14	.....
Prime sur change		15	.....
Autres		16	.....
AUTRES PASSIFS		17	12,165,695
SURPLUS ACCUMULÉ			
Surplus affectés		18	13,445,976
Surplus non affecté		19	6,236,564
TOTAL		20	61,531,415

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GEOGR | 0 | 1 | 9 |

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
ACTIF			
BANQUE			
Compte général		1	1,427,288
Dépôts à terme		2	
PLACEMENTS		3	
DÉBITEURS			
Gouvernement du Canada — subventions		4	
Gouvernement du Québec — subventions		5	750,000
Autres subventions ou contributions		6	
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS		7	
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS		8	51,211,916
REFINANCEMENTS EN COURS		9	
TOTAL		10	53,389,204
PASSIF			
DÉCOUVERT EN BANQUE		11	
EMPRUNTS PROVISOIRES			
Gouvernement du Canada et ses entreprises		12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises		13	
Autres		14	
CRÉDITEURS			
Fournisseurs		15	149,155
Retenues de garantie		16	485,520
Autres créditeurs		17	
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds d'administration		18	12,752,265
fonds de roulement		19	
autres		20	
TOTAL PARTIEL		21	13,386,940
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS		22	38,762,539
SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS		23	1,239,725
TOTAL		24	53,389,204

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 5 3 4 | 0 2 0 (CODE GEOGR)

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
DÉPENSES		
Solde au 1er janvier	1	44,251,606
Plus: dépenses	2	6,960,310
Total partiel	3	51,211,916
Moins: excédents de coûts	4	
règlements fermés	5	
Total des soustractions	6	
Solde au 31 décembre	7	51,211,916
FINANCEMENT PERMANENT		
Solde au 1er janvier	8	34,573,666
Plus: emprunts à long terme	9	1,587,100
autres modes de financement permanent	10	2,601,773
Total partiel	11	38,762,539
Moins: règlements fermés	12	
Solde au 31 décembre	13	38,762,539

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GEOGR | 0 | 2 | 1 |

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
Total des soldes disponibles au 1er janvier	1	2,209,835
Plus:		
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice	2	---
Total partiel	3	2,209,835
Moins:		
Affectations durant l'exercice		
Autres fins spécifiées dans un règlement	4	970,110
Service de la dette	5	
Autres	6	
Total des affectations	7	970,110
Total des soldes disponibles au 31 décembre	8	1,239,725

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

6	5	3	4	0	2	2

CODE GEOGR

ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Travaux de génie	1	115,321,778
Bâtiments	2	15,127,466
Terrains	3	2,672,846
Matériel et véhicules	4	11,982,474
Ameublement	5	1,403,735
Réseau d'électricité	6	
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE		
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	7	
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8	
Immeubles de la réserve foncière	9	
Immeubles industriels municipaux	10	
CRÉANCES À LONG TERME		
Prêts à l'Office municipal d'habitation	11	
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12	
Autres créances	13	
TOTAL DE L'ACTIF	14	146,508,299
MODE DE FINANCEMENT		
ACTIFS ACQUIS AVANT 1976	15	61,674,415
ACTIFS FINANCÉS PAR:		
Obligations	16	43,583,571
Autres dettes à long terme	17	
Subventions et contributions gouvernementales	18	
Fonds d'administration	19	41,180,230
Fonds de roulement	20	
Autres modes de financement	21	70,083
TOTAL	22	146,508,299

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GEOGR | 0 | 2 | 3 |

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
MODE DE REMBOURSEMENT			
MONTANTS ACCUMULÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT		1	
MONTANTS À PRÉVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE:			
Ensemble de la municipalité		2	41,649,096
Une partie de la municipalité		3	25,291,961
Organismes municipaux		4	
Gouvernements du Québec et du Canada		5	
Débiteurs hypothécaires		6	
TOTAL		7	66,941,057
PASSIF			
OBLIGATIONS			
Gouvernement du Canada et ses entreprises			
Société canadienne d'hypothèques et de logement		8	549,266
autres		9	
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Commission municipale du Québec		10	394,024
Société d'habitation du Québec		11	
autres		12	
Autres obligations			
en monnaie canadienne		13	58,329,000
en monnaies étrangères		14	7,668,767
Total		15	66,941,057
AUTRES DETTES À LONG TERME			
Gouvernement du Canada et ses entreprises		16	
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Société québécoise d'assainissement des eaux		17	
Autres		18	
Organismes municipaux		19	
Banques et autres institutions financières		20	
Autres personnes		21	
Total		22	
TOTAL DU PASSIF		23	66,941,057

Montant des obligations payables en monnaies étrangères converties au cours du change à la date des états financiers	24	10,291,488 $

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GÉOGR | 0 | 2 | 4 |

FONDS DE ROULEMENT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
ACTIF			
BANQUE			
Compte général		1	
Dépôts à terme		2	2,000,000
PLACEMENTS		3	
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
Fonds d'administration		4	
Fonds d'administration du réseau d'électricité		5	
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME		6	
TOTAL		7	2,000,000
PASSIF			
CRÉDITEURS			
Recettes à verser au fonds d'administration		8	
Autres		9	
CAPITAL DU FONDS			
Capital engagé		10	
Capital non engagé		11	2,000,000
TOTAL		12	2,000,000

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT CODE GÉOGR. 9 5 4 0 2 5

FONDS DE ROULEMENT
ÉTAT DE LA VARIATION DU CAPITAL NON ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 1er JANVIER		1	2,000,000
Ajouter:			
	Règl. N°		
Augmentation du fonds			
à même le surplus accumulé		2	
par l'imposition d'une taxe spéciale		3	
Engagements échus au cours de l'exercice		4	
Engagements annulés au cours de l'exercice		5	
	Total partiel	6	2,000,000
Déduire:			
Engagements autorisés au cours de l'exercice			
financement provisoire		7	
financement d'immobilisations		8	
	Règl. N°		
Diminution du fonds		9	
	Total des déductions	10	
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 31 DÉCEMBRE		11	2,000,000

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT | 6 | 5 | 3 | 4 | | 0 | 2 | 6 |
CODE GÉOGR

FONDS D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☐ documents annexés 2 ☒ S.O

Annexer au présent rapport financier les états du fonds d'administration du réseau d'électricité. Les documents annexés doivent comprendre:

— état des recettes et dépenses
— état du surplus (déficit) accumulé
— bilan
— analyse des dépenses par objet

AUTRES FONDS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☒ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier le bilan et l'état de la variation du capital de tout autre fonds (fonds d'amortissement, fonds réservé pour parcs et terrains de jeux, fonds de subvention, etc.)

Fonds d'amortissement
Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux

VILLE DE SAINT-LAURENT — Code géogr.: 6534

FONDS D'AMORTISSEMENT

BILAN

AU 31 DECEMBRE 1985

ACTIF

Encaisse	$ ---
Dépôts à terme	---
	$ ---

PASSIF ET SURPLUS

Réserve pour remboursements d'obligations:		
Solde au début		$466,318
Contribution du fonds d'administration	$145,750	
Revenus d'intérêts	47,932	193,682
		$660,000
Remboursements de l'exercice		660,000
Solde à la fin		$ -0-

FONDS RESERVES POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

BILAN

AU 31 DECEMBRE 1985

ACTIF

Encaisse	$ 1,299
Dépôts à terme	1,500,000
Somme à recevoir du fonds d'administration	2,296,831
	$3,798,130

PASSIF ET CAPITAL

Capital:	Solde au début		$3,341,181
	Encaissements nets en 1985	$357,120	
	Revenus d'intérêts	169,912	527,032
			$3,868,213
Montants dépensés en 1985			70,083
SOLDE à la fin			$3,798,130

Municipalité: Ville de Saint-Laurent (Nom officiel) 6 5 3 4 CODE GÉOGR

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1- Enoncé des conventions comptables

Présentation des états financiers:

La municipalité comptabilise ses opérations selon les principes comptables généralement reconnus pour les municipalités et les usages particuliers de la comptabilité par fonds en tenant compte des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale au Québec.

Engagements à payer:

Les dépenses sont comptabilisées dès que la municipalité s'est engagée auprès de tiers. Ainsi, les engagements de la municipalité sont inclus sous la rubrique "créditeurs et engagements à payer" au bilan du fonds d'administration.

Recettes et dépenses:

Les recettes et les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice à l'exception des recettes d'intérêts sur arriérés de taxes et des dépenses d'intérêts sur la dette à long terme qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. De plus, les frais de financement incluent les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme.

Actifs immobilisés:

Les coûts des travaux de nature capitale décrétés par règlements d'emprunt sont enregistrés au fonds des règlements d'emprunt et ne sont comptabilisés à l'état des actifs à long terme qu'une fois les travaux terminés.

Les acquisitions d'actifs immobilisés effectuées à même les fonds d'administration et de roulement sont capitalisées à l'état des actifs à long terme. Aucun amortissement devant refléter l'usure ou la désuétude des actifs immobilisés n'est comptabilisé.

Conversion des monnaies étrangères:

Les dettes à long terme en monnaies étrangères sont converties au taux d'origine.

2- Déficit actuariel

Selon le dernier certificat de coût au 31 décembre 1982 déposé à la Régie des rentes du Québec en décembre 1983, lequel utilise la même méthode de financement que celui au 31 décembre 1979, le régime de rentes n'accuse aucun déficit actuariel.

D'autre part, la Régie des rentes du Québec prétend non conforme à la législation applicable la méthode actuarielle ayant servie à calculer les obligations contractuelles de la Ville à l'égard du régime de rentes des employés et demande un rapport actuariel révisé.

La Ville a inscrit en Cour Supérieure du district de Montréal une requête en jugement déclaratoire en vue de faire préciser l'interprétation du règlement adopté sur l'autorité de la Loi des régimes supplémentaires de rentes. Selon les actuaires-conseil, l'application de l'interprétation de la Régie des rentes du Québec pourrait résulter en des arrérages au 31 décembre 1985 d'environ 10 700 000 $ déjà comptabilisés au compte créditeurs et aux engagements à payer et des déboursés additionnels d'environ 1 200 000 $ de 1986 à 1994 à l'égard de l'amortissement du déficit acturariel.

Municipalité: Ville de Saint-Laurent (Nom officiel) | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GÉOGR

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

3- Engagements

Ville de Saint-Laurent est solidairement et conjointement responsable avec les autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal des dettes obligataires de ladite communauté à l'égard du coût de construction du boulevard Métropolitain et de ses voies latérales, des coûts de construction du réseau initial du métro et de ses prolongements, des coûts des travaux pour l'assainissement des eaux pour les parcs régionaux, ainsi que du système de Télécommunication. La proportion estimative des obligations en cours au 31 décembre 1985 attribuable à Ville de Saint-Laurent s'élève à 37,143,810$. Le service de la dette est réparti annuellement entre les municipalités proportionnellement à leur potentiel fiscal.

4- Obligations à payer

La dette obligataire remboursable en monnaies étrangères convertie au taux de change prévalant à la date de l'emprunt s'élève à 7,668,767$ au 31 décembre 1985. Si la dette était convertie au taux de change en vigueur au 31 décembre 1985, elle s'élèverait à 10,291,488$.

L'écart au montant de 2,622,721$ constitué de la différence entre le taux de conversion d'origine et celui de la fin de l'exercice n'est pas comptabilisée. Au 31 décembre 1985, un montant de 464,134$ a été inscrit à l'état des recettes et dépenses du fond d'administration, portant la provision pour fluctuation de taux de changes à 703,170$. De plus, la municipalité a un surplus affecté pour fluctuation des taux de change au montant de 530,000$ et le solde non amorti de l'écart au montant de 1,389,551$ sera amorti sur la durée résiduelle de l'emprunt.

5- Budget initial et budget revisé

Le conseil municipal a adopté à sa séance du 12 décembre 1984, le budget de l'exercice se terminant le 31 décembre 1985 qui fut transmis au ministère des affaires municipales le 20 décembre 1984.

De plus, durant l'exercice, certains postes budgétaires ont fait l'objet de transferts de crédit approuvés par des résolutions du conseil municipal.

ANNEXES

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

ANNEXE A

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

CODE GEOGR: 6534

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

0 2 9

CLASSIFICATION		1985
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Compensations pour les immeubles et places d'affaires du gouvernement		
tenant lieu de taxes foncières (art. 254)*[2]	1	42,641
tenant lieu de taxes d'affaires (art. 254)*	2	
pour certains services municipaux	3	
total	4	42,641
Compensations pour les immeubles des réseaux (art. 254)*		
affaires sociales	5	291,606
cegeps et universités	6	874,179
écoles primaires et secondaires	7	810,237
total	8	1,976,022
Redistribution des taxes provenant des entreprises de télécommunication, gaz et électricité (art. 230)*	9	2,151,427
Autres compensations		
fermes et boisés — plafonnement de la valeur (art. 259)*	10	224,860
fermes et boisés — plafonnement du taux (art. 259)*	11	
immeubles de gouvernements étrangers (art. 210)*	12	
total	13	224,860
Total — Gouvernement du Québec (lignes 4, 8, 9 et 13)	14	4,394,950
GOUVERNEMENT DU CANADA		
Compensations tenant lieu de taxes foncières[2]	15	2,149,056
Compensations pour certains services municipaux	16	
Total — Gouvernement du Canada	17	2,149,056
AUTRES		
Compensations des entreprises du gouvernement du Canada		
tenant lieu de taxes foncières[2]	18	109
tenant lieu de taxes d'affaires	19	
pour certains services municipaux	20	
total partiel	21	109
Autres compensations		
organismes communautaires (art. 205, 206)*	22	29,107
entreprises autoconsommatrices d'électricité (art. 222)*	23	
propriétaires ou occupants de roulottes (art. 231)*	24	
autres (art. 555, 556, 557)*	25	
Total — Autres (lignes 21 à 25)	26	29,216
TOTAL	27	6,573,222

(1) On doit reporter à la page 8 de l'état des recettes et dépenses, le total de chacune des catégories (lignes 14, 17 et 26).

(2) Les taxes foncières versées en vertu du premier alinéa de l'article 208* appartiennent aussi à ce poste.

* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

ANNEXE B

6 | 5 | 3 | 4
CODE GÉOGR.

0 | 3 | 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES DÉPENSES PAR OBJET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS			1985
Rémunération du personnel		1	23,384,947
Cotisations de l'employeur		2	7,114,866
Transport et communication		3	1,226,827
Services professionnels, administratifs et autres		4	5,887,351
Location, entretien et réparation			
Location		5	1,663,413
Entretien et réparation		6	449,817
Biens non durables		7	9,839,708
Achat d'actifs immobilisés		8	2,996,097
Frais de financement(1)		9	12,985,972
Autres objets			
Excédents de coûts de règlements d'emprunt		10	.....
Quote-part des dépenses de la communauté municipale		11	30,813,120
Contributions à d'autres fonds		12	.....
Créances douteuses ou irrécouvrables		13	2,949,771
Affectation du déficit		14	.....
Autres		15	2,544,708
TOTAL		16	(*) 101,856,597

(1) Doit égaler la somme des montants inscrits aux lignes 1 à 4 de la page 14.

(*) Doit égaler le total des dépenses à l'état des recettes et dépenses.

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

ANNEXE C

6534
CODE GEOGR
031

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES FRAIS DE FINANCEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS			1985
SERVICE DE LA DETTE À LONG TERME			
Rachats d'obligations		1	3,779,956
Remboursements de prêts du fonds de roulement		2	
Remboursements d'autres dettes à long terme		3	
Contributions à un fonds d'amortissement		4	145,750
Intérêts sur obligations		5	8,219,793
Intérêts sur autres dettes à long terme		6	
TOTAL PARTIEL		7	12,145,499
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts sur emprunts à court terme		8	
Escomptes sur taxes		9	
Pertes sur change		10	453,603
Frais de refinancement		11	230,452
Frais de banque		12	156,418
Autres		13	
TOTAL (Doit égaler le montant à la ligne 9 de la page 30)		14	12,985,972

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6 5 3 4 — CODE GÉOGR. — 0 3 2

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DE CERTAINES DÉPENSES PAR FONCTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

FONCTIONS		Frais de financement à la charge de la municipalité		Dépenses en immobilisations	Quote-part des dépenses de la communauté municipale		TOTAL
		Service de la dette 1	Autres frais 2	3	Transport en commun 4	Autres 5	6
Administration générale							
Évaluation	1						
Autres dépenses d'administration générale	2	1,194,709		391,810			1,586,519
Sécurité publique							
Police	3					22,002,657	22,002,657
Autres dépenses de sécurité publique	4	175,310		250,458			425,768
Transport	5	5,895,631		1,238,417	8,599,658	210,805	15,944,511
Hygiène du milieu							
Eau et égouts	6	4,102,271		84,427			4,186,698
Autres dépenses d'hygiène du milieu	7						
Santé et bien-être	8	2,597					2,597
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9			5,330			5,330
Loisirs et culture	10	462,300		1,025,655			1,487,955
Autres dépenses	11	1,153,154					1,153,154
TOTAL(*)	12	12,985,972		2,996,097	8,599,658	22,213,462	46,795,189

(*) La somme des totaux des colonnes 1 et 2 doit égaler le montant inscrit à la ligne 1 de la page 14. Les totaux des colonnes 3, 4 et 5 doivent correspondre respectivement aux montants inscrits aux lignes 5, 6 et 7 de la page 14.

ANNEXE D

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

ANNEXE E

6	5	3	4

CODE GEOGR.

0	3	3

FONDS D'ADMINISTRATION
CONCILIATION DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Taxes à recevoir au 1er janvier 1985	1		8,361,584
Ajouter:			
Imposition — taxes selon état des recettes (page 8 ligne 11)	2		83,584,650
Total partiel	3		91,946,234
Déduire:			
Perception			
taxes de l'exercice	4	76,785,956	
taxes des exercices antérieurs	5	6,152,278	
Escomptes alloués	6		
Taxes radiées	7	147,971	
Transferts au compte « taxes-certificats de vente pour non-paiement de taxes »	8		
Total des déductions	9		83,086,205
Total partiel	10		8,860,029
Moins: Provision pour créances douteuses	11		2,814,661
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	12		(*) 6,045,368

ANALYSE	Taxes à recevoir	Provision pour créances douteuses		Taxes à recevoir (net)
Exercice 1985	6,798,694	753,326	13	6,045,368
Exercice 1984	902,048	902,048	14	---
Exercice 1983	165,348	165,348	15	---
Exercice antérieurs	993,939	993,939	16	---
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	8,860,029	2,814,661	17	(*) 6,045,368

(*) Doit égaler le montant au poste « débiteurs-taxes municipales » du bilan, page 17.

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT ANNEXE F-1

(Nom officiel)

6 5 3 4
CODE GEOGR

0 3 4

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 17, ligne 15)		
Avance aux actifs à long terme		700,000
Total		700,000
AUTRES ACTIFS (page 17, ligne 17)		
Total		
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 18, ligne 11)		
DÛ au fonds réservé des parcs et terrains de jeux		2,296,831
Total		2,296,831
RECETTES REPORTÉES — AUTRES (page 18, ligne 16)		
Total		
AUTRES PASSIFS (page 18, ligne 17)		
Montant à verser sur un refinancement d'une dette en devises étrangères		139,725
Provision pour taxes contestées		11,322,800
Provision pour fluctuations des taux de change		703,170
Total		12,165,695

Municipalité : VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

ANNEXE F-2

6 5 3 4
CODE GÉOGR

0 3 5

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS (page 19, ligne 7)		
Total		
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 19, ligne 20)		
Total		

Municipalité: .....
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. | | | | | 0 | 3 | 6 |

ANNEXE G

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES EMPRUNTS À COURT TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOLUTION NO	NOM DU CRÉANCIER (1)	Solde au 1/1/85 (2)	Nouveaux emprunts en 1985 (+) (3)	Remboursements en 1985 (−) (4)	Solde au 31/12/85 (5)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
	TOTAL					(*)

(*) Doit égaler le montant inscrit au poste « emprunts à court terme » du bilan du fonds d'administration.

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6 5 3 4 | 0 3 7
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL(1)
		N°: 606 Objet*:	N°: 630	N°: 699 (686)	N°: 729 (778)	N°: 767	N°: 771	N°: 791	N°: 794	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	2,451,081	5,950,412	967,466	598,700	894,917	653,983	1,978,761	569	
Plus: Dépenses en 1985	2			4,056			1,613	27,506		
total partiel	3	2,451,081	5,950,412	971,522	598,700	894,917	655,596	2,006,267	569	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6	2,451,081	5,950,412	971,522	598,700	894,917	655,596	2,006,267	569	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	2,590,000	5,997,378	967,466	598,700	894,917	655,000	2,074,938	569	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8									
Autres modes de financement permanent en 1985	9			4,056			596			
total partiel	10	2,590,000	5,997,378	971,522	598,700	894,917	655,596	2,074,938	569	
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	2,590,000	5,997,378	971,522	598,700	894,917	655,596	2,074,938	569	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	2,590,000	5,997,378	1,194,000	598,700	944,000	695,700	2,111,000	197,000	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 6 5 3 4 | 0 3 7

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 806-1 Objet*:	N°: 808	N°: 835	N°: 837	N°: 838	N°: 845	N°: 846	N°: 849	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	569,868	6,420,661	370,151	622,700	443,040	4,656,192	233,948	196,737	
Plus: Dépenses en 1985	2	150,515					151,882		44,200	
total partiel	3	720,383	6,420,661	370,151	622,700	443,040	4,808,074	233,948	240,937	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6	720,383	6,420,661	370,151	622,700	443,040	4,808,074	233,948	240,937	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	569,868	6,424,000	370,151	622,700	443,040	4,656,192	235,000	196,960	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8									
Autres modes de financement permanent en 1985	9	150,515					151,882		44,200	
total partiel	10	720,383	6,424,000	370,151	622,700	443,040	4,808,074	235,000	241,160	
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	720,383	6,424,000	370,151	622,700	443,040	4,808,074	235,000	241,160	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	932,000	6,758,000	534,200	622,700	502,800	5,029,000	240,000	341,200	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autr

37.2

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6 5 3 4 | 0 3 7
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 856 Objet*:	N°: 857	N°: 860	N°: 861	N°: 862	N°: 863	N°: 864	N°: 866	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	486,070	111,072	1,568,777	225,356	1,005,183	680,881	107,390	1,614,618	
Plus: Dépenses en 1985	2	49,973	7,473	11,620		3,746		9,360	235,845	
total partiel	3	536,043	118,545	1,580,397	225,356	1,008,929	680,881	116,750	1,850,463	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6	536,043	118,545	1,580,397	225,356	1,008,929	680,881	116,750	1,850,463	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	488,000	112,000	1,568,777	226,496	1,011,000	680,881	108,000	1,625,100	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8									
Autres modes de financement permanent en 1985	9	49,973	7,473	11,620				9,360	231,657	
total partiel	10	537,973	119,473	1,580,397	226,496	1,011,000	680,881	117,360	1,856,757	
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	537,973	119,473	1,580,397	226,496	1,011,000	680,881	117,360	1,856,757	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	649,973	138,473	1,790,000	278,000	1,082,000	786,000	135,360	2,314,657	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie 04. Matériel et véhicules 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments 05. Ameublement 08. Rôle d'évaluation
03. Terrains 06. Consolidation de dettes 09. Autres

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6 5 3 4 | 0 3 7
CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 874 Objet*:	N°: 875	N°: 889	N°: 892-1	N°: 896	N°: 898	N°: 905	N°: 906	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	682,547	417,265	1,567,584	192,848	2,104,705	307,119	103,591	887,594	
Plus: Dépenses en 1985	2		71,499						92,155	
total partiel	3	682,547	488,764	1,567,584	192,848	2,104,705	307,119	103,591	979,749	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6	682,547	488,764	1,567,584	192,848	2,104,705	307,119	103,591	979,749	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	685,000	417,265	1,567,584	194,308	2,104,705	308,300	103,591	887,594	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8									
Autres modes de financement permanent en 1985	9		71,499						92,155	
total partiel	10	685,000	488,764	1,567,584	194,308	2,104,705	308,300	103,591	979,749	
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	685,000	488,764	1,567,584	194,308	2,104,705	308,300	103,591	979,749	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	900,000	578,000	1,998,780	278,800	2,480,000	364,600	197,000	1,230,000	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie 04. Matériel et véhicules 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments 05. Ameublement 08. Rôle d'évaluation
03. Terrains 06. Consolidation de dettes 09. Autres

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6	5	3	4		0	3	7
CODE GÉOGR							

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 907 Objet*:	N°: 908-1	N°: 909	N°: 910	N°: 911	N°: 925	N°: 926	N°: 927	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	1,536,460	105,265	673,993	48,001	104,542	723,492	356,458	107,598	
Plus: Dépenses en 1985	2	71,743	29,875	348,412	11,780		75,223	400,363	170	
total partiel	3	1,608,203	135,140	1,022,405	59,781	104,542	798,715	756,821	107,768	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6	1,608,203	135,140	1,022,405	59,781	104,542	798,715	756,821	107,768	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	1,536,460	105,265	673,993	48,001	104,542	723,492	356,458	107,598	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8	1,587,100								
Autres modes de financement permanent en 1985	9	«1,515,357»	29,875	348,412	11,780		75,223	400,363	170	
total partiel	10	1,608,203	135,140	1,022,405	59,781	104,542	798,715	756,821	107,768	
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	1,608,203	135,140	1,022,405	59,781	104,542	798,715	756,821	107,768	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	2,373,000	239,000	1,903,340	97,300	219,000	872,000	980,000	145,000	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie 04. Matériel et véhicules 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments 05. Ameublement 08. Rôle d'évaluation
03. Terrains 06. Consolidation de dettes 09. Autres

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6 5 3 4 | 0 3 7
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 928 Objet*:	N°: 930	N°: 931	N°: 943	N°: 945	N°: 946	N°: 947	N°: 949	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	368,589	506,811	648,611					---	
Plus: Dépenses en 1985	2	«1,916»	323,700	147,345	2,833,838	100,408	544,606	430,744		
total partiel	3	366,673	830,511	795,956	2,833,838	100,408	544,606	430,744		
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6	366,673	830,511	795,956	2,833,838	100,408	544,606	430,744	---	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	368,589	506,811	648,611	---	---	---	---	---	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8									
Autres modes de financement permanent en 1985	9	«1,916»	323,700	147,345	2,833,838	100,408	544,606	430,744		
total partiel	10	366,673	830,511	795,956	2,833,838	100,408	544,606	430,744		
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	366,673	830,511	795,956	2,833,838	100,408	544,606	430,744		
DÉPENSES AUTORISÉES	13	566,000	959,000	1,192,200	4,508,000	130,000	558,460	655,000	510,000	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

37.6

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6 5 3 4 | 0 3 7
CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 950 Objet*:	N°: 952	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	TOTAL
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	---	---							44,251,606
Plus: Dépenses en 1985	2	782,576								6,960,310
total partiel	3	782,576								51,211,916
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6	782,576								51,211,916
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	---	---				(VOIR ANNEXE 37.8)			44,565,300
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8	-0-								1,587,100
Autres modes de financement permanent en 1985	9	970,110					(VOIR ANNEXE 37.8)			5,524,287
total partiel	10	970,110					(VOIR ANNEXE 37.8)			51,676,687
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	970,110	---				(VOIR ANNEXE 37.8)			51,676,687
DÉPENSES AUTORISÉES	13	970,110	150,000							61,516,731

ANNEXE H

37.7

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:

01. Travaux de génie	04. Matériel et véhicules	07. Frais de refinancement
02. Bâtiments	05. Ameublement	08. Rôle d'évaluation
03. Terrains	06. Consolidation de dettes	09. Autres

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT

(Nom officiel)

6 5 3 4 | 0 3 7

CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: Objet*:	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	TOTAL(1)
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1									
Plus: Dépenses en 1985	2									
total partiel	3									
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5									
Solde au 31 décembre 1985	6		MOINS							
FINANCEMENT PERMANENT		FINANCEMENT TOTAL	FINANCEMENT TEMPORAIRE							TOTAL
Solde au 1er janvier 1985	7	44,565,300	9,991,634							34,573,666
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8	1,587,100								1,587,100
Autres modes de financement permanent en 1985	9	5,524,287	2,922,514							2,601,773
total partiel	10	51,676,687	12,914,148							38,762,539
Moins: Règlements fermés en 1985	11									
Solde au 31 décembre 1985	12	51,676,687	12,914,148							38,762,539
DÉPENSES AUTORISÉES	13									

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.

(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:

01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6534 | 038
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 406	N°: 483	N°: 509	N°: 524	N°: 543	N°: 557	N°: 643	N°: 647	
Solde au 1er janvier 1985	1	50,866	165,740	636,888	38,700	2,244	26,051	657	137,738	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	50,866	165,740	636,888	38,700	2,244	26,051	657	137,738	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	50,866	165,740	636,888	38,700	2,244	26,051	657	137,738	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE I

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6	5	3	4	0	3	8
CODE GÉOGR						

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 658	N°: 670	N°: 680	N°: 681	N°: 683	N°: 688	N°: 702	N°: 708	TOTAL*
Solde au 1er janvier 1985	1	9,313	26,282	1,648	19,464	1,611	24,784	38,109	140	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	9,313	26,282	1,648	19,464	1,611	24,784	38,109	140	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	9,313	26,282	1,648	19,464	1,611	24,784	38,109	140	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE I

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6	5	3	4		0	3	8

CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 722	N°: 725	N°: 735	N°: 745	N°: 748	N°: 758	N°: 775	N°: 779	
Solde au 1er janvier 1985	1	199,190	375	729,459	6,583	870	784	4,257	9,658	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	199,190	375	729,459	6,583	870	784	4,257	9,658	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4	199,190	375	729,459			784		9,658	
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7	199,190	375	729,459			784		9,658	
Solde au 31 décembre 1985	8	--0--	-0-	--0--	6,583	870	-0-	4,257	--0--	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6	5	3	4		0	3	8

CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 801	N°: 804	N°: 816	N°: 833	N°: 844	N°: 855	N°:	N°:	TOTAL*
Solde au 1er janvier 1985	1	2,384	2,439	16,801	7,146	1,874	47,780			2,209,835
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	2,384	2,439	16,801	7,146	1,874	47,780			2,209,835
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4	2,384	2,439	16,801	7,146	1,874				970,110
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7	2,384	2,439	16,801	7,146	1,874				970,110
Solde au 31 décembre 1985	8	--0--	--0--	--0--	--0--	--0--	47,780			1,239,725

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT ANNEXE J

6 5 3 4
CODE GÉOGR.

0 3 9

VARIATION DE L'ACTIF À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		Actifs au 1er janvier 1985	Augmentations: Règlements d'emprunt fermés (+)	Augmentations: Autres augmentations (+)	Diminutions (−)	Actifs au 31 décembre 1985
		1	2	3	4	5
ACTIFS IMMOBILISÉS						
Travaux de génie	1	114,043,415		1,278,363		115,321,778
Bâtiments	2	15,768,196		487,309	1,128,039	15,127,466
Terrains	3	2,672,846				2,672,846
Matériel et véhicules	4	10,764,701		1,217,773		11,982,474
Ameublement	5	1,321,000		82,735		1,403,735
Réseau d'électricité	6					
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE						
Propriétés acquises pour non paiement de taxes	7					
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8					
Immeubles de la réserve foncière	9					
Immeubles industriels municipaux	10					
CRÉANCES À LONG TERME						
Prêts à l'O.M.H.	11					
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12					
Autres créances	13					
TOTAL	14	144,570,158			1,128,039	(*)

Analyse des « autres augmentations » (col. 3)

Provenant de:		
Fonds d'administration		
Dépenses en immobilisations à même les recettes	15	2,996,097
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	16	
Créances à long terme	17	
Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux	18	
Fonds de roulement	19	
Engagements de crédit	20	
Autres sources	21	
TOTAL	22	

(*) Doit égaler le total de l'actif à l'état de l'actif à long terme, page 22.

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT

6 5 3 4 (CODE GÉOGR) 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	3 Emprunt en 1985 (+) Emprunt initial	4 Emprunt en 1985 (+) Refinancement	5 Remboursement en 1985 (−)	6 Solde au 31/12/85
OBLIGATIONS											
01-05-65	376-373-392-396-398-408	5 1/2	1985	1		2,291,000	185,000			185,000	
01-04-66	402-405-406-415-419	6	1986	1		2,378,000	739,000			151,000	588,000
15-12-66	440	6	1986	1		2,824,000	452,000			219,000	233,000
01-06-67	425-439	6 1/2	1987	1		3,786,000	884,000			278,000	606,000
01-06-68	450-451	7 1/2	1988	1		2,242,000	845,000			307,000	538,000
01-12-68	427-433	7 1/2	1988	1		2,444,000	791,000				791,000
01-07-69	421-(438)	8	1989	1		2,682,000	676,000				676,000
01-05-70	421-(438)-463-468	9 1/2	1990	1		2,740,000	271,000				271,000
01-05-75	421-(438)-463-468-522-557-575-596	9 1/2	1985	1		4,460,000	3,314,000			3,314,000	
15-08-75	524-579-601-603	10	1985	1		5,160,000	2,001,000			2,001,000	
01-12-75	595-604-606-626	10 1/2	1985	1		5,275,000	2,319,000			2,319,000	
01-07-76	605-630-635	10	1991		US	7,817,074	4,690,246			390,854	4,299,392
AUTRES DETTES À LONG TERME											
					TOTAL						(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23.

40.1

ANNEXE K

Municipalité ... VILLE DE SAINT-LAURENT ...

6 5 3 4 (CODE GÉOGR) 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	5 Remboursement en 1985 (−)	6 Solde au 31 12 85
OBLIGATIONS											
01-12-76	606-608-634-642-647	10	1986	1		5,300,000	2,130,000			202,000	1,928,000
		10 1/4	1986	1			222,000				222,000
		10 1/2	1986	1			1,849,000				1,849,000
11-12-78	421-543-557-579-604-605-634	Libor + 3/4	1988		US	5,605,000	3,688,750			319,375	3,369,375
	635-643-670-680-683-688-699-708-722										
10-09-79	421-(438)-427-433-643-658-680-683-	10 1/2	1999	1		5,000,000	3,992,000			247,000	3,745,000
	688-702-708-723-724-725-729-745-748-										
	755-758-771-779										
15-08-80	524-579-601-603-808	12	1991	1		5,000,000	4,657,000				4,657,000
		11 1/2	1985	1			82,000			82,000	
16-02-81	474-481-482-483-494-595-604-606-	13 1/4	1985	1		6,000,000	403,000			403,000	
	626-808	13 1/2	1991	1			4,579,000				4,579,000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
					TOTAL						(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23

40.2

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT

6 5 3 4 (CODE GEOGR) 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	Remboursement en 1985 (−) 5	6 Solde au 31/12/85
OBLIGATIONS											
15-02-82	345-463-489-504-509-511-643-708-722-	16 1/2	1985	1		6,000,000	266,000			266,000	
	724-725-745-755-770-808-812-824-835-	17	1987	1			5,263,000				5,263,000
	838										
26-03-82	771-775-776-779-801-804-816-833-837-	17 1/4	1987	1		10,000,000	10,000,000			10,000,000	
	844-845-855-863-866										
21-11-83	630-681-702-722-723-724-725-755-758-	9 1/4	1984	1		8,000,000					
	767-808-860-874-896	10	1985	1			219,000			219,000	
		10 1/2	1986	1			249,000				249,000
		11	1987	1			282,000				282,000
		11 1/4	1988	1			4,540,000				4,540,000
		12	1993	1			2,510,000				2,510,000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
					TOTAL						(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23

Municipalité VILLE DE SAINT- LAURENT

6 5 3 4 (CODE GEOGR) 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	Remboursement en 1985 (-) 5	6 Solde au 31 12 85
OBLIGATIONS											
26-11-84	406-421-507-534-542-543-567-729-	11 1/2	1985	1		7,000,000	198,000			198,000	
	791-837-846-849-856-857-860-861-862-	12	1986	1			222,000				222,000
	864-866-892-898	12	1987	1			247,000				247,000
		12	1988	1			270,000				270,000
		12 1/4	1989	1			6,063,000				6,063,000
30-12-85	421-463-468-524-579-595-601-603-	8 1/2	1986	1		10,000,000			241,000		241,000
	604-606-626-775-776-779-804-833-	9 1/4	1987	1					261,000		261,000
	837-907	9 1/2	1988	1					282,000		282,000
		9 1/2	1989	1					305,000		305,000
		9 3/4	1990	1					4,304,000		4,304,000
		10 1/4	1995	1				1,587,100	3,019,900		4,607,000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
			TOTAL								(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23

40.4

ANNEXE K

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT

6 5 3 4 (CODE GÉOGR) 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	Remboursement en 1985 5 (−)	6 Solde au 31 12 85
OBLIGATIONS											
12-08-85	522-557-575-596-771-775-801-816-	9	1986	1		8,000,000			254,000		254,000
	844-845-855-863-866	9 1/2	1987	1					278,000		278,000
		10	1988	1					306,000		306,000
		10 1/4	1989	1					337,000		337,000
		10 1/4	1990	1					371,000		371,000
		10 1/2	1991	1					408,000		408,000
		10 1/2	1992	1					450,000		450,000
		10 3/4	1993	1					494,000		494,000
		10 3/4	1994	1					544,000		544,000
		10 3/4	1995	1					4,558,000		4,558,000
01-12-66	406	5 1/4	1996	3		718,218	420,033			26,009	394,024
AUTRES DETTES À LONG TERME											
					TOTAL						(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23

ANNEXE K

Municipalité . . VILLE DE SAINT-LAURENT . . . . . | 6 | 5 | 3 | 4 | CODE GÉOGR | 0 | 4 | 0 |

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	Remboursement en 1985 (-) 5	6 Solde au 31/12/85
OBLIGATIONS											
01-04-66	406	5 3/8	1996	2		316,813	188,544			11,542	177,002
01-04-71	421	5 7/8	2001	2		215,888	164,102			5,836	158,266
01-08-76	543	7 7/8	2006	2		240,384	217,913			3,915	213,998
AUTRES DETTES À LONG TERME											
			TOTAL			121,495,377	70,089,588	1,587,100	16,412,900	21,148,531	(**) 66,941,057

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23

40.9

ANNEXE K

Municipalité: .....
(Nom officiel)

CODE GEOGR | | | | | 0 | 4 | 1 |

ANALYSE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR EN PLUSIEURS VERSEMENTS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

	NOM DU MINISTÈRE		NATURE DE LA SUBVENTION 1	Versement annuel 2	Nombre d'années à courir 3	Montant à recevoir(1) 4	Taux d'actualisation(2) 5	Valeur actualisée 6
	Affaires municipales	1						
		2						
		3						
	Environnement	4						
		5						
		6						
	Transports	7						
		8						
		9						
	Loisir, chasse et pêche	10						
		11						
		12						
	Autres (spécifier)	13						
		14						
		15						
		16			TOTAL			(*)

(*) Doit égaler le montant inscrit à la ligne 5 de l'état de la dette à long terme. Pour plus de détails, voir le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires »; on y trouvera également un tableau des facteurs d'annuité.
(1) On ne doit inclure que les montants relatifs à des subventions confirmées officiellement et applicables au rachat de dettes à long terme.
(2) Inscrire le taux de l'émission d'obligations relative à l'objet de la subvention. Si plus d'un taux, utiliser le plus élevé.

ANNEXE L

Municipalité: .....
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. | | | | | 0 | 4 | 2 |

FONDS DE ROULEMENT

ANALYSE DU CAPITAL ENGAGÉ

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOL. NO.	ENGAGEMENTS					VARIATION DES ENGAGEMENTS			
		OBJET		Date	Durée	Montant	Solde au 1/1/85	Engagements en cours d'année (+)	Engagements annulés ou échus (−)	Solde au 31/12/85
		1 Description	Code(1)	2	3	4	5	6	7	8
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16	TOTAL									(*)

ANNEXE M

(*) Doit égaler le montant à la ligne 10 du bilan du fonds de roulement.
(1) Classifier l'objet de l'engagement au moyen du code suivant:
A: financement provisoire
B: financement d'immobilisations

Municipalité: .....

CODE GÉOGR | | | | | 0 | 4 | 3 |

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DE LA VALEUR COMPTABLE DES TERRAINS NON VENDUS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		COÛT TOTAL
		Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
TERRAINS NON VENDUS AU 1er JANVIER 1985	1									
Achats de terrains en 1985	2									
TOTAL (lignes 1 et 2)	3		A							A
Moins: Superficie utilisée pour rues en 1985	4									
Superficie disponible pour revente	5	B								
DÉDUIRE:										
Terrains vendus en 1985	6									
Terrains utilisés à des fins municipales en 1985	7									
Total (lignes 6 et 7)	8	C	D							D
TERRAINS NON VENDUS AU 31 DÉCEMBRE 1985										
Superficie (B − C)	9									
Coût unitaire (A ÷ B)*	10									
Valeur comptable (A − D)	11									(**)

(*) Le coût unitaire doit être calculé par règlement.
(**) Doit égaler le montant au poste « immeubles industriels municipaux » à l'état de l'actif à long terme (ligne 10 page 22)

ANNEXE N-1

Municipalité: .....
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 0 4 4

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES VENTES DE TERRAINS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. no (achat)	NOM DE L'ACHETEUR 1	Date d'approbation M.I.C.T. 2	Superficie vendue 3	Prix de vente 4	Ventes en 1985	
					À crédit 5	Au comptant 6
	À des fins industrielles ou commerciales:					
	À d'autres fins (art. 12, L.R.Q., c. I-0.1):					
TOTAL						

ANNEXE N-2

Municipalité: .....
(Nom officiel)

CODE GÉOGR | | | | | 0 | 4 | 5

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
VARIATION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. N°	1 NOM DE L'EMPRUNTEUR	2 Date de l'échéance	3 Montant du prêt	4 Solde non échu au 1/1/85	5 Nouveaux prêts(1)	6 Montants échus durant l'année	7 Solde non échu au 31/12/85
TOTAL							(*)

(*) Doit égaler le montant au poste « créances à long terme — prêts sur immeubles industriels municipaux », à l'état de l'actif à long terme (ligne 12 de la page 22).
(1) Le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 5 de l'annexe N-2.

ANNEXE N-3

Municipalité: .....

(Nom officiel)

ANNEXE N-4

CODE GÉOGR

0 4 6

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. No	Dépenses autorisées 1	DESCRIPTION 2	Engagements non échus au 31/12/85		
			Capital 3	Intérêts 4	Total 5
TOTAL					

Municipalité: ..... ANNEXE N-5
(Nom officiel)

CODE GEOGR
0 4 7

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
RECETTES REPORTÉES
AU 31 DÉCEMBRE 1985

A - ENGAGEMENTS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 1985 (total de la colonne 5 de l'annexe N-4)	1	(A)
B - RECETTES DISPONIBLES POUR LE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS		
Recettes reportées au 1er janvier 1985, provenant de cessions d'immeubles industriels municipaux	2	
Plus:		
Cessions en 1985		
ventes au comptant[1]	3	
versements échus sur ventes à crédit[2]	4	
intérêts sur ventes à crédit	5	
Total partiel	6	
Moins:		
Recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985, telles qu'établies à la ligne 15 ci-dessous	7	
Recettes disponibles au 31 décembre 1985[3]	8	(B)
C - RECETTES REPORTÉES AU 31 DÉCEMBRE 1985		
Le moindre de A ou B	9	(C)

Calcul des recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985:

Service de la dette relative aux immeubles industriels municipaux pour 1985		10	
Moins:			
Taxe spéciale imposée en 1985		11	
Recettes de location d'immeubles industriels municipaux en 1985, déduction faite des coûts d'administration et d'entretien		12	
ligne 11 + ligne 12		13	
Total des engagements échus et non autrement compensés en 1985		14	
Recettes à reporter à la ligne 7:			
Le moindre du montant à la ligne 14 et du montant à la ligne 6		15	

(1) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-2.
(2) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-3.
(3) Tout excédent de B sur C de même que le montant inscrit à la ligne 7 sont des recettes de l'exercice et doivent être portés à l'état des recettes et dépenses, au poste « cessions d'actifs immobilisés — immeubles industriels municipaux ».

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

CODE GÉOGR 6534 049

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

A) RECETTES FISCALES[1]

Total des recettes fiscales inscrites à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses, page 8 (voir exclusions ci-après)		1	83,584,650
Ajouter:			
Remboursements de taxes d'années antérieures[2], si déduits des recettes fiscales de 1985		2	20,513
total partiel		3	83,605,163
Déduire:			
— Taxes d'affaires inscrites aux lignes 8 et 9 de l'état des recettes et dépenses, page 8	20,675,407 (4)		
— Taxes imposées pour un exercice antérieur et prélevées en 1985[3]	117,071 (5)		
— Partie des taxes qui fait l'objet d'un crédit:			
— distribution de surplus aux contribuables	(6)		
— prime ou subvention versée aux contribuables	1,290,815 (7)		
— tout autre crédit de taxes, à l'exclusion de l'escompte accordé en vertu des articles 481, LCV[4] et 1007, CM[5]	(8)	9	22,083,293
Montant admissible des recettes fiscales aux fins de calcul du taux global de taxation		10	61,521,870

EXCLUSIONS

Le montant inscrit à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses ne doit comprendre aucune des recettes décrites ci-dessous (la municipalité doit indiquer si chacune des recettes a été effectivement exclue, le cas échéant):

		Exclu	S.O.
— compensations pour services municipaux imposées en vertu des articles 205* et 206* aux propriétaires de certains immeubles non imposables	11	X	
— taxes foncières imposées en vertu du premier alinéa de l'article 208* au locataire ou occupant d'un immeuble appartenant au gouvernement du Canada, à une entreprise de celui-ci ou au gouvernement du Québec	12		X
— compensations pour services municipaux à l'égard d'un immeuble non imposable visé au paragraphe 1, 1.1 ou 2.1 de l'article 204*	13	X	
— sommes provenant de services rendus non reliés à un règlement d'imposition	14		X
— sommes reçues en vertu des articles 433, LCV[4] et 562, CM[5]	15		X
— permis ou compensations imposés en vertu de l'article 231* au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte	16		X
— taxes foncières spéciales imposées en vertu de l'article 553*	17		X
— taxes imposées aux contribuables d'une autre municipalité	18		X
— partie des taxes foncières sur la valeur, qui fait l'objet d'un crédit accordé à certaines catégories de contribuables en vertu des articles 542.3, LCV[4] et 1010, CM[5]	19	X	
— sommes provenant du gouvernement du Québec en vertu des articles 210*, 230*, 254*, 259* et 260*	20	X	
— sommes provenant du gouvernement du Canada en vertu de la Loi de 1980 sur les subventions aux municipalités (S.C. 29 Eli, c. 37)	21	X	
— sommes provenant d'une entreprises du gouvernement du Canada pour tenir lieu de taxes municipales (S.C. 29 Eli, c. 37)	22	X	

(1) Les recettes fiscales comprennent à la fois les taxes proprement dites et les compensations pour services municipaux imposées par la municipalité.
(2) Il s'agit des remboursements de taxes autres que des taxes d'affaires.
(3) Y compris les taxes prélevées en vertu du paragraphe 1 de l'article 219*.
(4) Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).
(5) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).
* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

CODE GEOGR 6534 / 050

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

(suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

B) ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

		Augmentation	Diminution	
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984*				2,262,404,825 (1)
Ajouter ou déduire les modifications au rôle prenant effet le 1er janvier 1985:				
— Modifications apportées avant le 1er janvier 1985	(2)	---	(---) (3)	
Variation nette (ligne 2 moins ligne 3)				(942,800) (4)
— Modifications rétroactives au 1er janvier 1985 et apportées avant la préparation du rapport financier 1985	(5)	---	(---) (6)	
Variation nette (ligne 5 moins ligne 6)				10,662,500 (7)
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 1985 (doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 de la page 51 du rapport financier)				2,272,124,525 (8)

C) CALCUL DU TAUX GLOBAL

Montant de recettes inscrit à la ligne 10 de la section A	(9)	61,521,870
Montant d'évaluation inscrit à la ligne 8 de la section B	(10)	2,272,124,525
Taux global de taxation de 1985 (ligne 9 ÷ ligne 10 × 100 $)	(11)	2,7077 / 100 $(1)

* Par exception, la date limite pour le dépôt du rôle peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale.
(1) Taux arrondi à la 4e décimale près.

Municipalité: Ville de Saint-Laurent
(Nom officiel)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
SUR LE CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(Loi sur les cités et villes, art. 108.2, par. 2°; Code municipal du Québec, art. 966.2, par. 2°)

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 108.2 par. 2 de la Loi sur les cités et villes, nous avons vérifié le calcul du taux global de taxation de la Ville de Saint-Laurent de l'exercice terminé le 31 décembre 1985 établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, le calcul du taux global de taxation de la Ville de Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 est établi conformément aux règlements précités.

NOM DU VÉRIFICATEUR: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

DATE: le 25 mars 1986

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
SIGNATURE

Mur palité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

CODE GEOGR 6534 052

ÉVALUATION ET POPULATION

SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE AU 1er JANVIER 1985(1)

Immeubles imposables			
Total de l'évaluation des immeubles imposables	1		2,272,124,525
Immeubles non imposables			
Gouvernement du Canada	2	199,155,002	
Entreprises du gouvernement du Canada	3	---	
Gouvernement du Québec	4	640,335	
Réseau des affaires sociales	5	15,796,100	
Cégeps et universités	6	41,675,000	
Écoles primaires et secondaires	7	66,810,201	
Fermes et boisés, excédent de 375 $ l'hectare	8	6,045,600	
Autres immeubles non imposables	9	90,162,805	
Total de l'évaluation des immeubles non imposables	10		420,285,043
Total du rôle d'évaluation foncière au 1er janvier 1985	11		2,692,409,568
Facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière*	12		1.10

SOMMAIRE DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE AU 1er JANVIER 1985(2)

Places d'affaires imposables	13	146,917,840
Places d'affaires non imposables	14	26,775,050
Total du rôle de la valeur locative au 1er janvier 1985	15	173,692,890
Facteur comparatif du rôle de la valeur locative*	16	1.11

POPULATION

Population permanente	17	65,860
Population saisonnière	18	---
Nombre d'unités de logement	19	27,653

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985 en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier (par exception, la date de dépôt peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale).

(2) Il s'agit du rôle aux fins d'imposition de la taxe d'affaires de 1985 et de la compensation tenant lieu de cette taxe.

(*) Il s'agit du facteur comparatif mentionné à l'article 264 de la Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Important: Avant de remplir cette feuille, consulter le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » concernant la définition des catégories d'immeubles.

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT | 6 5 3 4 (CODE GEOGR) | 0 5 3

CALCUL DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 1986

IMPORTANT: Ce tableau doit être rempli par toutes les municipalités sans exception.

		Valeur au rôle au 1er janvier 1985[1] (1)	%	Richesse foncière (2)
Évaluation des immeubles imposables[2]	1	2,272,124,525	100%	2,272,124,525
Évaluation des immeubles non imposables				
Immeubles sujets aux compensations tenant lieu de taxes				
Gouvernement du Canada[3] [4]	2	191,942,801	%	153,554,240
Entreprises du gouvernement du Canada[3] [4]	3	---	%	---
Gouvernement du Québec[5]	4	117,000	100%	117,000
Réseau des affaires sociales[6]	5	15,796,100	80%	12,636,880
Cégeps et universités[7]	6	41,675,000	80%	33,340,000
Écoles primaires et secondaires[8]	7	66,810,201	50%	33,405,100
Fermes et boisés (partie non imposable)	8	6,045,600	100%	6,045,600
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 208*				
Gouvernement du Canada[3]	9	7,212,201	100%	7,212,201
Entreprises du gouvernement du Canada[3]	10	---	100%	---
Gouvernement du Québec[5]	11	523,335	100%	523,335
total des lignes 1 à 11 (col. 1)	12	2,602,246,763		
total des lignes 1 à 11 (col. 2)	13			2,518,958,881
Évaluation équivalant à la capitalisation de certaines recettes selon le taux global de taxation non uniformisé de 1985[9]	14			1,934,384
Total de la richesse foncière non uniformisée (ligne 13 + ligne 14)	15			2,520,893,265
Richesse foncière uniformisée (Ligne 15 × facteur comparatif[10] de 1985)	16			2,772,982,591

CERTIFICAT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné Jean Kahalé, c.g.a. / Trésorier
(nom) (fonction)

déclare que les renseignements fournis ci-dessus concernant la richesse foncière uniformisée de la municipalité aux fins de la péréquation de 1986 sont exacts.

Signature _____ Date Le 25 mars 1986

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985, en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier
(2) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 page 52.
(3) Le total des valeurs au rôle aux lignes 2 et 9 doit égaler le montant à la ligne 2, page 52; le total des valeurs au rôle aux lignes 3 et 10 doit égaler le montant à la ligne 3, page 52.
(4) Inscrire dans la colonne 2 la partie d'évaluation à l'égard de laquelle des compensations tenant lieu de taxes sont versées par le gouvernement du Canada ou ses entreprises; cette partie correspond à la proportion décrite au paragraphe 3f de l'article 36 du Règlement sur la participation gouvernementale au financement des corporations municipales, appliquée à l'évaluation non uniformisée des immeubles de ces organismes.
(5) Le total des valeurs au rôle aux lignes 4 et 11 doit égaler le montant à la ligne 4 de la page 52, moins la partie de ce montant non visée par le 1er alinéa de l'article 255*.
(6) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 5 page 52.
(7) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 6 page 52.
(8) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 7 page 52, moins l'évaluation des immeubles d'une commission scolaire non compensés en vertu du 4e alinéa de l'article 255*.
(9) Inscrire à la ligne 14 le résultat du calcul ci-dessous:

Recettes de 1985 provenant de l'article 222* (ligne 23 de la page 29)	N/A	
Recettes de 1986 provenant du 2e alinéa de l'article 230*	52,416	
Total	(A) 52,416	
$\frac{(A) \times 100}{\text{taux global de taxation non uniformisé de 1985}}$ =	1,934,384	(à reporter à la ligne 14)

(10) Il s'agit du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière mentionné à l'article 264*.
(*) Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel)

CODE GEOGR: 6 5 3 4

0 5 4

TAUX DES TAXES EN VIGUEUR EN 1985

DESCRIPTION	TAUX	MODE D'IMPOSITION	
		CODE*	Si code 7: Préciser
Taxe foncière générale	$2.16	1	
Surtaxe sur terrains vagues desservis	$2.16	1	
Surtaxe sur terrains vagues non desservis	$1.62	1	
Améliorations locales			
taux minimum	$9.14	3	
taux maximum	$76.20	3	
Taxe scolaire 1985-86	$0.114	1	Evaluation municipale 85 majorée de 10%
Taxe d'affaires	13.44%	6	
Taxe d'eau			
résidentiel - dont la superficie de plancher est moins de 1,050 pieds carrés par année, gallonnage alloué 70,000 par année, excédent à $1.50 le 1,000 gallons.	$70.00		
- dont la superficie de plancher est de 1,050 pieds carrés et plus par année, gallonnage alloué 100,000 par année, excédent à $1.50 le 1,000 gallons.	$100.00		
commercial	$1.50		/1,000 gallons

* Codes du mode d'imposition: 1- du 100 $ d'évaluation; 2- du mètre carré; 3- du mètre linéaire; 4- tarif fixe (compensation); 5- du 1 000 litres; 6- % de la valeur locative; 7- autres

On trouvera dans le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » une table de conversion au système métrique.

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT (Nom officiel) | 6534 | 055 | CODE GEOGR

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS[1]

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA NATURE DE L'ACTIF

CLASSIFICATION DES DÉPENSES		Coûts de construction[2] 1	Acquisition d'actifs déjà existants[3] 2	TOTAL 3
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1	3,857		3,857
Traitement des eaux	2			
Réseaux d'eau et d'égouts	3	84,427		84,427
Autres travaux de génie	4	1,190,079		1,190,079
Bâtiments				
Édifices administratifs	5	487,309		487,309
Édifices communautaires	6			
Terrains[4]	7			
Matériel et véhicules	8	1,217,773		1,217,773
Ameublement	9	82,735		82,735
Autres	10			
TOTAL	11	3,066,180		3,066,180

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES MODES DE FINANCEMENT

MODES DE FINANCEMENT		TOTAL 4
Financement provisoire[5]	12	
Financement permanent		
Emprunts à long terme	13	
Recettes courantes	14	2,996,097
Subventions	15	
Autres modes de financement permanent	16	70,083
TOTAL	17	3,066,180

(1) On doit regrouper dans cette annexe toutes les dépenses de l'année relativement à l'acquisition de biens ou l'exécution de travaux en capital, quel que soit leur mode de financement et peu importe qu'elles aient été portées ou non à l'état de l'actif à long terme.

(2) S'ajoutent aux coûts de construction les frais de préparation d'emplacements et les améliorations apportées au terrain, mais non le coût du terrain lui-même. Ces coûts se rapportent à la fois aux nouvelles constructions et aux rénovations en vue d'accroître la capacité de production, la productivité ou la vie utile d'actifs déjà existants.

(3) Dans le cas d'un terrain, on n'y inscrit que le coût d'acquisition proprement dit; les frais de préparation d'emplacement et les améliorations apportées au terrain doivent figurer dans la colonne « coûts de construction ».

(4) Il s'agit de tous les terrains sauf ceux utilisés pour les chemins et rues, les parcs publics, les terrains de jeux, les parcs de stationnement et les dépotoirs; ceux-ci appartiennent à la catégorie des travaux de génie.

(5) Comprend tout mode de financement autre que du financement permanent (emprunts provisoires, créditeurs, etc.).

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAURENT | 6 5 3 4 (CODE GEOGR) | 0 5 6

(Nom officiel)

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(à remplir par le trésorier)

1. À quelle date a été déposé au conseil le rapport financier dressé sur le formulaire fourni par le ministre des Affaires municipales, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985?

		AN	MS	JR
1		86	04	08

2. Le vérificateur a-t-il été nommé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986?

Si oui, indiquer les nom et adresse

Nom Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés

Adresse 600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 1900

Montréal, Québec H3B 4L8

		OUI	NON	S.O.
2		X		

3. Quels fonds spéciaux la municipalité maintient-elle?

		OUI	NON
a)	Fonds de roulement	X	
b)	Fonds d'amortissement	X	
c)	Fonds d'administration du réseau d'électricité		X
d)	Autres (préciser)		
	Fonds des parcs et terrains de jeux	X	

3		X		
4		X		
5			X	
6		X		
7				
8				
9				
10				

4. Les engagements et les passifs éventuels ont-ils été divulgués dans les états financiers?

		OUI	NON	S.O.
a)	Congés de maladie accumulés			X
b)	Déficit actuariel du régime de retraite	X		
c)	Poursuites	X		
d)	Contestations d'évaluation	X		
e)	Pertes sur change non matérialisées	X		
f)	Autres			

11				X
12		X		
13		X		
14		X		
15		X		
16				

5. Les états financiers ont-ils été préparés par le personnel de la municipalité?

		OUI	NON
17		X	

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT
(Nom officiel)

6 5 3 4 | 0 5 7
CODE GÉOGR

6. La municipalité a-t-elle conclu des ententes(1) intermunicipales? 1 [X] OUI 2 [ ] NON Si oui, indiquer la nature (√) et remplir.

a) Prestation de services 3 [X]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité venderesse*	Municipalités clientes*
Entente d'entraide mutuelle en cas d'incendie		Cité de Côte St-Luc Ville de Hampstead Ville Mont-Royal Ville d'Outremont Ville de Saint-Laurent Cité de Westmount	

b) Délégation de pouvoir 4 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité mandataire*	Municipalités mandantes

c) Régie intermunicipale 5 [X]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Nom de la régie	Municipalités membres

57

(1) Toutes les ententes intermunicipales doivent être approuvées par le ministre des Affaires municipales
(*) Municipalité locale, MRC ou communauté, selon le cas.

Municipalité VILLE DE SAINT-LAURENT | 6 | 5 | 3 | 4 | | 0 | 5 | 8 |
(Nom officiel) CODE GEOGR.

7. Est-ce que toutes les ententes intermunicipales conclues après le 1er janvier 1980 ont reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales? [X] OUI [ ] NON
Si non, préciser celles qui n'ont pas été approuvées par le ministre.

8. La municipalité fournit-elle de l'eau directement à des personnes hors de ses limites territoriales? (art. 443, LCV et art. 561, CM*) [ ] OUI [X] NON
Si oui, indiquer la municipalité à laquelle appartiennent ces personnes ainsi que le montant et le traitement comptable de la recette découlant de ce service.

9. La municipalité fournit-elle d'autres services directement à des personnes hors de ses limites territoriales? [ ] OUI [X] NON
Si oui, préciser la nature du service, la municipalité à laquelle appartiennent les personnes desservies et en vertu de quel pouvoir la municipalité procède ainsi. Préciser le traitement comptable de la recette qui en découle.

(*) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

M ipalité VILLE DE SAINT-LAURENT

(Nom officiel)

CODE GÉOGR 6 5 3 4 | 0 5 9

10. Existe-t-il des organismes affiliés juridiquement à la municipalité et bénéficiaires de contributions ou de transferts de celle-ci (MRC, communauté urbaine, organisme de transport en commun, office municipal d'habitation, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

[X] OUI [ ] NON

Nom de l'organisme	Nature de la contribution ou du transfert et autres modalités
Office municipal d'habitation de Saint-Laurent	Participation au déficit
Corporation de développement économique de Saint-Laurent	Contribution

11. La municipalité a-t-elle contracté des engagements financiers envers des organismes autres que ceux mentionnés au point précédent (cautionnements, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

[ ] OUI [X] NON

Nom de l'organisme	Nature de l'engagement et autres modalités

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
Communauté urbaine de Montréal	1	37,143,810	
	2		
	3		
	4		
TOTAL	5	37,143,810	

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? ☐ OUI ☒ NON

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/85 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté		
					Versement annuel(1) 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/85* 7
543	07/72	1,419,872	533,788				
699	09/76	1,194,000	394,000				
708	11/76	1,455,000	618,000				
767	07/78	944,000	49,794				
770	12/78	281,400	2,400				
771	09/78	695,700	40,700				
775	04/79	504,000	194,000				
791	04/79	358,962	36,062				
794	04/79	197,000	197,000				
806-1	02/80	932,000	932,000				
808	10/79	6,758,000	334,000				
812	11/79	598,500	230,500				
824	07/80	275,000	75,000				
TOTAL							

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....
.....	3	.....	.....
.....	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? OUI ☐ NON ☐

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/85 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté: Versement annuel* 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/85* 7
835	07/80	534,200	174,200				
838	09/80	502,800	93,800				
845-1	04/81	5,029,000	1,429,000				
846	01/81	240,000	5,000				
849	04/81	297,000	107,000				
855	06/81	495,000	60,000				
856	06/81	600,000	112,000				
857	06/81	131,000	19,000				
860	05/81	1,790,000	241,200				
861	04/81	278,000	55,000				
862	06/81	1,082,000	71,000				
863	06/81	786,000	106,000				
864	07/81	126,000	18,000				
866	07/81	2,083,000	504,000				
		TOTAL					

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....
.....	3	.....	.....
.....	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? ☐ OUI ☐ NON

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/85 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté: Versement annuel* 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/85* 7
874	04/82	900,000	215,000				
875	11/82	578,000	578,000				
889	02/83	1,950,000	1,950,000				
892	06/82	278,800	94,800				
896	05/82	2,480,000	400,000				
898	08/82	364,600	56,300				
905	02/83	197,000	197,000				
906	07/83	1,230,000	1,230,000				
907	03/83	2,373,000	785,900				
908	02/83	239,000	239,000				
909	04/83	1,684,000	1,684,000				
910	03/83	97,300	97,300				
911	04/83	219,000	219,000				
925	02/84	872,000	872,000				
		TOTAL					

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
	1		
	2		
	3		
	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? ☐ OUI ☐ NON

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

REGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/85 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté: Versement annuel 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/85* 7
926	04/84	980,000	980,000				
927	03/84	145,000	145,000				
928	03/84	566,000	566,000				
930	07/84	959,000	959,000				
931	05/84	1,181,000	1,181,000				
943	03/85	3,508,000	3,508,000				
945	05/85	130,000	130,000				
946	05/85	500,000	500,000				
947	02/85	655,000	655,000				
949	05/85	510,000	510,000				
952	07/85	150,000	150,000				
		TOTAL	24,534,744				

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.